

<b>Objets de catégorie 1</b>  <i>Entrées, codes grammaticaux</i>	<u>Entrée</u>	Une entrée est constituée d'un couple vedette/code grammatical. Une entrée peut être indifféremment principale ou secondaire (voir ci-dessous la définition de ces termes)..
	<u>Entrée principale</u>	Couple vedette/code grammatical apparaissant en tête d'un article du TLF.
	<u>Entrée secondaire</u>	Les articles ayant une entrée principale peuvent contenir des sous-articles (dits articles secondaires). C'est le cas pour les articles consacrés aux préfixes, suffixes et autres éléments permettant de forger différents mots, ou pour les articles citant des mots dérivés du mot principal. Une entrée secondaire est le couple mot/code grammatical figurant en tête d'un article secondaire. <b>Nota :</b> Environ 50% des vedettes du TLF sont secondaires, ce qui rend la recherche de certaines vedettes très difficile dans le TLF papier. Par exemple, le mot MYXOMATOSE est caché dans l'article MYXOME. La version électronique corrige ce défaut en permettant de chercher les mots désirés dans l'ensemble des entrées, qu'elles soient principales ou secondaires.
	<u>Mot vedette</u>	Mot figurant dans une entrée principale ou secondaire.
	<u>Code grammatical</u>	Code grammatical (verbe, substantif, etc...) associé à un mot cité en vedette.
<b>Objets de catégorie 2</b>  <i>Objets servant à définir</i>	<u>Définition</u>	Définition de la vedette. Elle peut avoir été élaborée par les rédacteurs du TLF ou être éventuellement empruntée à un autre dictionnaire, auquel cas elle contient une source (voir plus loin).
	<u>Texte de définition</u>	Dans le cas où une définition n'est pas empruntée, l'objet "texte de la définition" est égal à la définition. Dans le cas contraire la définition contient le texte de la définition suivi de la source empruntée.
	<u>Synonyme/antonyme</u>	Liste des synonymes ou antonymes de la vedette.
<b>Objets de catégorie 3</b>  <i>Objets indiquant les circonstances d'emploi</i>	<u>Crochets</u>	Condition d'emploi de la vedette (du genre "le complément d'objet est un inanimé", etc...)
	<u>Domaine technique</u>	Indication du domaine technique dans lequel s'emploie la vedette.
	<u>Domaine général</u>	Indication de domaine non technique (par ex. Domaine des sens, de l'esthétique, etc...).
<b>Objets de catégorie 4</b>  <i>Expressions ou locutions pouvant avoir leur propre définition</i>	<u>Indicateur</u>	Indication de type grammatical, stylistique ou sémantique.
	<u>Syntagme défini</u>	Locution ou expression dont le sens est défini dans le TLF (par une définition ou un synonyme). <b>Ce type d'objet est particulièrement important, car il vous permet de rechercher les expressions et locutions de la langue française</b>
	<u>Construction</u>	Analogue à syntagme défini, mais indiquant les conditions syntaxiques d'emploi de la vedette.
<b>Objets de catégorie 5</b>  <i>Objets servant à illustrer un sens</i>	<u>Exemple</u>	Exemple cité illustrant les emplois de la vedette ou des locutions formées à partir de la vedette. Il peut être détaché ou enchaîné. Si vous choisissez le type d'objet "exemple", vous sélectionnerez à la fois les exemples détachés et les exemples enchaînés. Les objets de type "exemple", "exemple détaché" ou "exemple enchaîné" contiennent les objets suivants : "auteur d'exemple", "titre d'exemple", "date d'exemple", "localisation d'exemple", "publication" ou

	"source".
<a href="#"><u>Exemple détaché</u></a>	Exemple cité particulièrement illustratif (apparaissant dans le TLF dans un paragraphe séparé du reste du texte).
<a href="#"><u>Exemple enchaîné</u></a>	Exemple cité autre que exemple détaché.
<a href="#"><u>Auteur d'exemple</u></a>	Auteur d'un exemple cité.
<a href="#"><u>Date d'exemple</u></a>	Date d'un exemple cité.
<a href="#"><u>Texte d'exemple</u></a>	Partie de l'objet exemple contenant la citation.
<a href="#"><u>Titre d'exemple</u></a>	Titre de l'oeuvre, dans le cas où l'exemple est tiré d'une oeuvre littéraire.
<a href="#"><u>Publication</u></a>	Nom de la publication, dans le cas où l'exemple est tiré d'une publication.
<a href="#"><u>Localisation d'exemple</u></a>	Localisation de l'exemple dans l'oeuvre (page, chapitre, etc...).
<a href="#"><u>Paragraphe syntagme</u></a>	Suite de syntagmes faisant l'objet d'une mise en évidence sous forme d'un paragraphe séparé du reste du texte. Le paragraphe syntagme est un sous-cas du type "syntagme" (voir plus loin).
<a href="#"><u>Syntagme enchaîné</u></a>	Suite d'expressions ou locutions utilisées à la façon d'un exemple, mais sans référence bibliographique. Un syntagme enchaîné peut contenir un objet de type "source" (cas d'un syntagme emprunté à un autre dictionnaire).
<b>Objets divers</b>	<a href="#"><u>Langue empruntée</u></a> Mention de la langue dont vient la vedette principale de l'article.
	<a href="#"><u>Paragraphe</u></a> Paragraphe quelconque du TLF.
	<a href="#"><u>Plan de l'article</u></a> Indications de numérotation des paragraphes du genre I,A,1,a,etc.
	<a href="#"><u>Source</u></a> Source bibliographique d'une définition empruntée ou d'un syntagme cités dans d'autres ouvrages. Ce peut être également la source bibliographique d'un exemple, dans le cas où l'exemple n'est tiré ni d'une publication périodique, ni d'une oeuvre littéraire.
	<a href="#"><u>Syntagme</u></a> Ce type d'objet sélectionne indifféremment tous les types de syntagmes précédemment définis (syntagmes définis, syntagmes enchaînés et paragraphes syntagmes).